

PROCES-VERBAL DE

L'ASSEMBLEE GENERALE DU 1er OCTOBRE 2007

La dixième assemblée générale de l'Association était convoquée pour le lundi 1^{er} octobre 2007 à 18h dans l'amphithéâtre de la Maison de la Région, place du Wacken, à Strasbourg. Le président de l'Association, Francis Hirn, assisté de Yvonne Knorr, secrétaire, et René de Géronimus, trésorier, après avoir excusé les nombreuses personnalités empêchées, en particulier le Ministre Jean-Marie Bockel et l'ancien ministre Daniel Hoeffel, les responsables des trois collectivités représentés (Fabienne Keller, représentée par Annick de Montgolfier, Adrien Zeller, représenté par Paul HIGY, Philippe Richert, représenté par Corinne Bury), plusieurs parlementaires, maires, autres élus et autres personnalités et membres de l'Association, a tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants. Au nom du Conseil d'administration il a ensuite remercié le Conseil régional d'Alsace d'avoir accepté une fois de plus d'accueillir les Amis de Marcel Rudloff dans ses murs, et de les recevoir avec une chaleur particulière pour leur permettre d'y tenir cette assemblée générale 2007. L'Association a pu ainsi respecter une fois de plus la tradition qui consiste à se réunir dans un lieu signifiant par rapport à la carrière de Marcel Rudloff qui avait présidé l'établissement public régional.

Après avoir constaté que l'assemblée générale était régulièrement constituée (41 membres présents et 59 ayant donné procuration ; 8 personnes ayant souhaité être excusées sans donner pouvoir), le président déclara ouverte l'assemblée générale en se félicitant de l'assiduité des membres. Il proposa tout d'abord l'approbation du Procès verbal de l'assemblée générale 2006 (réunie le 22 mai 2006 dans les locaux de l'Ecole régionale des avocats du grand Est) qui avait été adressé par courrier à l'ensemble des membres de l'Association. Aucune remarque n'étant formulée, ce procès-verbal a été adopté à l'unanimité. Le président fit ensuite lecteur du rapport de gestion ci-après, conformément à l'ordre du jour.

1. Rapport de gestion.

Tout en nous concentrant sur les activités de l'année 2006 sur laquelle nous statuons aujourd'hui, nous évoquerons également l'année en cours déjà très largement consommée, en particulier pour notre association dont l'essentiel des activités se situent traditionnellement au premier semestre.

Parlons donc tout d'abord de 2006, année particulièrement importante pour l'association dans la mesure où elle a été consacrée à un ensemble de manifestations qui entendaient marquer le dixième anniversaire de la disparition de Marcel Rudloff.

Le point de départ avait été, le 23 mars, une célébration en la crypte de la cathédrale de Strasbourg, présidée par le Chanoine Eckert et qui a réuni pour une messe d'action de grâce particulièrement digne et émouvante, un grand nombre de membres de notre association, mais aussi des élus des différentes collectivités, Région Alsace, Département du Bas-Rhin, Communauté urbaine et Ville de Strasbourg, ainsi que quelques compagnons de route de Marcel, mais aussi des anonymes.

La célébration avait été suivie d'une très belle réception dans les salons de l'Hôtel de Ville, Place Broglie,

offerte par la Communauté urbaine et la Ville, à l'occasion de laquelle le Maire, Fabienne Keller, avait évoqué la mémoire de Marcel dans un discours d'une très grande sensibilité.

Deux jours après, samedi le 25 mars, une double manifestation devait achever le moment de mémoire. Tout d'abord, devant la stèle, au square Marcel Rudloff, un dépôt de gerbe sur l'initiative du Maire de Strasbourg, Fabienne Keller, et de Adrien Zeller, Président du Conseil régional d'Alsace, accompagnés de Geneviève Rudloff pour la famille et de votre président. Une très belle cérémonie, en présence de nombreux amis et sympathisants.

Tous se sont ensuite retrouvés dans la grande salle de séance du Conseil régional d'Alsace pour une commémoration officielle en l'honneur de l'ancien Président de la région Alsace, voulue par son successeur, et un hommage solennel au cours duquel sont intervenus Adrien Zeller, Philippe Richert, Fabienne Keller, mais aussi d'autres témoins de la vie et de l'œuvre de Marcel Rudloff. Des interventions de Alain Howiller, Jean-Paul Wachsmann, Roger Siffer et la projection du remarquable film de Jean-Louis English ont permis d'alterner le sérieux qui sied à une telle manifestation, avec des moments de plaisir. Un grand moment de bonheur pour tous ceux qui l'ont vécu et qui s'est poursuivi par l'inauguration officielle de la salle de la Commission permanente qui porte désormais le nom « Marcel Rudloff », ponctué par une belle prestation de la chorale « La Ritournelle » dirigée par Antoine Gentner. Pour terminer le Président du Conseil Régional, Adrien Zeller, a offert une réception à tous les invités.

A notre initiative, le nom de Marcel avait également été associé, pour ce dixième anniversaire à un certain nombre de concerts : à Strasbourg, à Colmar dans le cadre du Festival dirigé par Vladimir Spivakov (13 juillet), à Strasbourg encore dans le cadre de Musica (1^{er} octobre) et encore à Strasbourg pour une soirée parrainée par le Conseil général du Bas-Rhin à Saint-Guillaume (18 janvier 2007).

Bien évidemment la presse régionale, écrite et parlée, s'est fait l'écho de toutes ces célébrations et plusieurs articles ont été consacrés directement ou indirectement à Marcel Rudloff, dans les DNA, L'Alsace, L'Ami Hebdo, Strasbourg-Magazine et Saisons d'Alsace.

Au total, nous pouvons nous réjouir de la très bonne tenue de ces différentes manifestations qui ont été un très grand succès tout à l'honneur de notre association. Je me suis personnellement fortement impliqué dans l'organisation et tiens à remercier ceux et celles qui m'ont aidé, en particulier Yvonne Knorr et Marie-Paule Urban. Nos remerciements vont bien évidemment aussi aux trois collectivités partenaires qui nous ont démontré une fois de plus, l'intérêt qu'elles accordent à notre action et leur fidélité à la mémoire de Marcel Rudloff. A noter que les moments forts de cette année 2006 ont été rassemblés dans un DVD qui a été adressé, au début de cette année, à l'ensemble des membres à jour de leur cotisation ; les mêmes avaient déjà reçu la cassette VHS « Hommages » et plus récemment, grâce à Albert Hamm, les actes de notre premier colloque.

En cette année exceptionnelle 2006, il était important aussi que le Prix de la tolérance Marcel Rudloff, attribué pour la neuvième fois, ait un caractère particulier. Cela fut doublement le cas, quelques jours auparavant, le 17 mars. Tout d'abord par la qualité du récipiendaire Robert Badinter, ancien président du Conseil constitutionnel et ancien Garde des Sceaux, qui dans son discours de remerciements a rendu un hommage inoubliable à Marcel dont il a révélé quelques traits de caractère peu connus à travers sa contribution aux travaux du Conseil constitutionnel. Mais nous eûmes également un deuxième lauréat régional, en l'occurrence l'association les Disciples et son animateur le Pasteur Gérard Haehnel, a qui avait été remis un Prix d'encouragement. Comme cela est maintenant l'usage, la cérémonie avait eu lieu dans le cadre très symbolique de la grande salle d'audience du Palais des droits de l'Homme qui avait été mis une nouvelle fois à notre disposition par la Cour Européenne. Je tiens à remercier très officiellement Louis Oster, qui après Pierre Pflimlin puis Jean-Marc Bischoff, assume avec beaucoup de dévouement et d'abnégation le difficile rôle de président du jury.

Mais, il y a lieu de parler aussi du Prix spécial pour les lycées et collèges d'Alsace qui tenait également très à cœur à Jean-Marc Bischoff. Ici c'est Geneviève Rudloff qui a pris les choses en main, aidée par Corinne Bury. Reconduits avec l'aide du Rectorat, les « Prix Jeunes » ont été organisés pour la cinquième fois en 2006. Sélectionnées par un jury désigné par le Recteur, quatre classes ont donc été récompensées le 21 juin 2006, à l'occasion d'une sympathique réunion présidée par le Recteur Gérard Chaix : il s'agissait de groupes d'élèves des Collèges Solignac (Strasbourg) et Grand Ried (Sundhouse), récompensés avec l'aide du Conseil Général du Bas-Rhin, et des Lycées Lambert (Mulhouse) et Jean Rostand (Strasbourg), distingués avec l'aide du Conseil Régional d'Alsace. Pour leur aide sur ce dossier, disons merci au président Adrien Zeller, et à son vice-président, Bernard Stoessel qui a bien voulu valider l'intérêt de cette action, et merci aussi au président Philippe Richert, à notre côté depuis le départ.

Les deux remises annuelles des Prix de la tolérance Marcel Rudloff restent les moments forts de la vie de l'Association. C'est aussi là dessus que nous avons concentré jusque-là l'essentiel de nos moyens financiers qui, comme notre trésorier nous le rappellera plus loin, proviennent principalement de vos cotisations, mais aussi des subventions des trois collectivités. 2006 aura nécessité davantage de moyens en raison du nombre important de manifestations ; mais grâce à notre bonne gestion nous avons pu y consacrer quelques réserves qui nous ont permis de faire face. Là encore René Géronimus vous donnera tous les détails dans un instant. Qu'il me permette une fois de plus de dire, en votre nom à tous, notre reconnaissance au Conseil Régional et à son Président Adrien Zeller, au Conseil Général du Bas-Rhin et à son Président Philippe Richert, et à la Ville de Strasbourg, au Maire Fabienne Keller et au Maire délégué, Président de la CUS, Robert Grossmann pour leur aide constante.

Comme tous les ans, notre association était présente, aux côtés de la famille, le 1^{er} novembre au cimetière de Cronembourg, pour l'hommage officiel de la Ville et de la Région, devant la tombe de Marcel et Marguerite Rudloff.

Dans les nouveautés, à noter également notre partenariat avec l'IPLS (Institut pour la promotion du lien social) de notre ami et lauréat du Prix de la tolérance, le Professeur Pierre Karli, qui nous a conduit à participer au premier forum des jeunes « Tolérance et Fraternité ». Nous avons renouvelé ce partenariat cette année et envisageons d'autres actions avec l'équipe de Pierre Karli et l'IPLS dont le président est maintenant le Professeur Philippe Poindron qui siège d'ailleurs à notre Conseil d'administration. Ce sont Yvonne Knorr et André Pomarat qui suivent plus particulièrement ce partenariat. Je les en remercie, car c'est une diversification intéressante de nos activités.

Par ailleurs, nous avons continué à mettre à jour régulièrement le site www.marcel-rudloff-tolerance.com consacré à notre Association et à Marcel Rudloff. Géré par la société SDV-Plurimédia, notre site bénéficie d'une bonne fréquentation. Il est en même temps la mémoire de notre Association ; je vous invite à la consulter de temps en temps. Vous y trouverez des documents, des informations pratiques, des photos, des témoignages et des images vidéo, ainsi que les comptes-rendus et discours de nos manifestations.

La revue de presse qui vous a été distribuée à l'entrée de cette salle est un autre témoignage de la vitalité de notre association ; elle donne un aperçu de quelques-unes de nos autres activités.

Sans trop empiéter sur ce qui sera le rapport d'activité de notre assemblée générale 2008, vous ne comprendriez pas que nous ne disions pas quelques mots rapides de l'année 2007 déjà très largement entamée et marquée par toute une série de manifestations désormais classiques.

Il y eut d'abord la très belle cérémonie de remise du 10^{ème} Prix de la tolérance, le jeudi 14 juin, à la très grande artiste, Barbara Hendricks, cantatrice de réputation mondiale, mais aussi très grande humaniste en sa qualité d'Ambassadrice à vie au Haut Commissariat aux Réfugiés, pour sa « Fondation pour la Paix et

la Réconciliation ». Nous avons fait coïncider la cérémonie de remise du prix avec sa venue pour le Festival de Musique de Strasbourg. Avant la très belle cérémonie, notre association avait été associée à la signature du livre d'or de la Ville de Strasbourg, dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Comme tous les ans, il nous faut évoquer l'assiduité exemplaire du Conseil d'administration qui fait du bon travail. Cela a été tout particulièrement le cas en cette année 2006 très chargée. En effet, au cours de l'année, en plus de toutes les manifestations pour lesquelles il a été fortement mis à contribution, notre Conseil d'administration s'est réuni 4 fois : le 26 janvier, le 13 avril, le 18 septembre et le 6 novembre, avec 12 à 17 participants, soit 14 en moyenne, ce qui est remarquable et montre bien le sérieux de cette association, confirmé aussi par la forte participation à l'Assemblée générale 2006 qui s'était tenue le 22 mai 2006 (32 membres présents et 53 procurations), dans les locaux de l'Ecole régionale des avocats du grand Est (ERAGE) suivie d'une petite réception très sympathique.

Après l'assemblée générale et conformément aux statuts, le Conseil d'administration nouveau avait procédé à la désignation des membres du Bureau, lors de sa réunion du 18 septembre. Il se compose du président (Francis Hirn), de 3 vice-présidents (Marcel Hamm, Geneviève Rudloff, Corinne Bury), du trésorier (René Géronimus) et de la secrétaire générale et par ailleurs trésorière adjointe (Yvonne Knorr).

Parmi les administrateurs, il en est quelques-uns qui donnent beaucoup de leur temps à l'Association et qui méritent donc tout spécialement notre profonde reconnaissance ; en tout premier lieu - et hors catégorie - je veux parler de Yvonne Knorr qui cumule, avec un très grand dévouement, à la hauteur de sa fidélité à Marcel Rudloff, les fonctions de secrétaire et de trésorière adjointe. Je peux répéter ce que j'avais déjà dit à ce stade les années précédentes. Elle est le véritable « pilier » de notre association, elle se rend toujours disponible pour remplir les tâches les plus diverses, des plus nobles aux plus ingrates, souvent aidée par son époux, que nous associons aussi à nos remerciements. C'est avec une joie particulière que beaucoup d'entre nous avons assisté à la cérémonie au cours de laquelle lui avait été remise la Légion d'Honneur.

Mais notre reconnaissance va également à notre trésorier, René Géronimus, dont le concours nous est très précieux, et une fois encore à Louis Oster, efficace Président du Jury du Prix de la Tolérance qui nous aide à détecter nos lauréats, et qui est aussi le dévoué impresario de tous nos intermèdes musicaux. Des remerciements aussi à tous ceux qui à un moment ou à un autre participent à l'un de nos chantiers, en particulier André Pomarat, Geneviève Rudloff et Corinne Bury. Merci enfin à nos deux fidèles et vigilants réviseurs dont nous allons écouter une nouvelle fois la sentence tout à l'heure.

Au moment des remerciements, il me faut évoquer, une fois encore, le Conseil régional d'Alsace - et son Président Adrien Zeller - qui nous accueille régulièrement pour nos réunions dans les beaux locaux de la Maison de la Région et qui nous rend d'incalculables services tout au long de l'année ; je le répète volontiers, sa fidélité à la mémoire de son ancien président mérite notre profond respect.

Toutes ces bonnes volontés, auxquelles j'ajoute volontiers mon assistante, Eliane, et quelques aides discrètes, nous permettent de réduire au strict minimum nos frais de gestion et d'administration, et donc d'utiliser de manière optimale pour nos seules activités les généreuses subventions et vos cotisations. Notre Association me paraît exemplaire à cet égard. C'est son hommage et sa marque de fidélité à celui dont nous voulons perpétuer le souvenir et œuvrer pour promouvoir les idées et les valeurs qui lui étaient chères. Car, à notre place, il ne l'aurait pas entendu autrement.

Que cette action se poursuive longtemps encore grâce à la motivation renouvelée des membres cotisants de l'association ! Ils étaient 139 l'année dernière, 143 en 2005, 160 en 2004, 155 en 2003, 152 en 2002, 173 en 2001, 158 en 2000, 182 en 1999 et 144 en 1998 ; pour 2007, nous avons enregistré à ce jour 131 cotisants. Comme vous pouvez le constater, un effectif solide, mais qui a tendance à diminuer avec le

temps qui passe. Rien d'inquiétant pour l'instant, mais cela ne doit pas nous plonger dans la facilité qui pourrait consister à faire l'économie de la réflexion sur la pérennité des Amis de Marcel Rudloff.

2. Rapport financier.

Le trésorier, de l'Association, René Géronimus, présente ensuite les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

A. Compte d'exploitation 2006

Les recettes de l'année 2006 ont atteint 15.370 € contre 16.063,92€ en 2005. Ce montant se décompose ainsi : 5.720 € de cotisations contre 5.905€ en 2005, 9.650 € de subventions quasiment inchangé par rapport à l'année précédente.

Notons la fidélité de nos membres cotisants au nombre quasiment inchangé de 131 et celle des collectivités locales qui ont maintenu depuis la création de notre association leur contribution au même niveau.

Les produits financiers ont atteint 678,89 € contre 458,92€ l'année précédente.

Les provisions pour 2006 ont été reprises comme d'habitude à hauteur de 15.500 €.

Les dépenses pour 2006 se sont montées à 19.804,60 € contre 16.218,13 € en 2005. Cette progression provient essentiellement d'une dépense de 3.000 € pour le prix d'encouragement, du prix des actes du colloque 1.100 € et de la subvention de 1.000 € à l'IPLS. Il est proposé, en accord avec le Conseil d'administration de provisionner comme suit les dépenses prévues en 2007 :

-	Prix de la Tolérance 2007 :	8.000 €	
-	Prix Jeunes :	2.000 €	
-	Communication et relations publiques :	1.000 €	
-	Actions diverses :		500 €
		Total :	11.500 €

DEPENSES (€)		RECETTES (€)	
<u>DEPENSES TOTALES :</u>	19.804,60	<u>COTISATIONS :</u>	5.720,00
dont :			
Prix de la Tolérance :	10.000,00		
 <u>PROVISIONS pour 2007:</u>	 11.500,00	<u>SUBVENTIONS :</u>	 9.650,00
- Prix de la Tolérance 2007 :	8.000,00	- Région Alsace	3.100,00
- Prix Jeunes	2.000,00	- Conseil Général 67	3.550,00

- Actions diverses	500,00	- Ville de Strasbourg	3.000,00
- Communication, Relations publiques et administratives	1.000,00		
		<u>RECETTES</u> : Total	: 15.370,00
		Produits financiers :	678,89
Excédent de gestion	244,29	Reprise provisions 2005 :	15.500,00
TOTAL	31.548,89	TOTAL	31.548,89

B. Bilan au 31 décembre 2006

Le Fonds de réserve de notre association se montait à 17.619,95 € ce qui correspond grosso modo à une année de nos dépenses.

Nous disposons cependant d'un total de fonds disponibles de 29.119,45 € ; la différence entre ces deux chiffres se retrouve dans les provisions pour dépenses de l'année suivante. La quasi totalité de nos disponibilités est placée en SICAV Sogemonévalor de la Société Générale. Au passif nous retrouvons donc les provisions mentionnées d'un total de 11.500 €.

Actif		Passif	
Solde du compte bancaire au 31.12.2006 :	889,21	Fonds de réserve au 31/12/05 :	17.375,06
5,153 Sogemonevalor à 5.478,39	28.230,14	Excédent de gestion 2006 :	244,29
	<hr/>		<hr/>
<u>Total des disponibilités</u>	29.119,35	<u>Fonds de Réserve au 31/12/2006</u>	17.619,35
		<u>Provisions</u> :	11.500,00
		- Prix de la Tolérance 2007:	8000 €
		- Prix Jeunes :	2000 €
		- Actions diverses :	500 €

- Communication et relations publiques 1000 €

Total de l'actif 29.119,35 Total du passif 29.119,35

3. Décisions de l'Assemblée générale.

Après avoir écouté les deux rapports présentés par le président et le trésorier ainsi que le rapport des commissaires aux comptes, lu par Bernard Scharly, l'Assemblée approuve les comptes présentés et donne quitus au Conseil d'administration et au trésorier pour leur gestion (vote à l'unanimité). Le président remercie les deux contrôleurs pour leur dévouement et leur disponibilité. Il évoque ensuite la question de leur renouvellement. Bernard Scharly ayant donné son accord pour prendre la succession de René Géronimus en tant que trésorier de l'Association posera sa candidature au Conseil d'administration et ne pourra donc plus effectuer le contrôle des comptes. René Géronimus de son côté accepterait la mission de contrôle si celle-ci est compatible avec sa présence au Conseil d'administration. Ce point restant à éclaircir, le président propose à l'Assemblée de se prononcer sur le renouvellement de Jean-Bernard Roemer qui a donné son accord et de soumettre le mandat de René Géronimus à la vérification nécessaire. Dans le cas où celle-ci conduirait à une incompatibilité, ce dernier continuerait à siéger au Conseil et la prochaine Assemblée générale élirait alors un deuxième réviseur. L'Assemblée donne son accord à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'Administration.

Le Président rappelle que les statuts qui prévoyait le renouvellement par tiers à l'origine impose donc le renouvellement des membres tous les 3 ans. Il donne lecture de la liste des administrateurs concernés, candidats au renouvellement de leur mandat et lance un appel à des candidatures nouvelles. Avec l'accord de l'Assemblée, il procède à vote groupé. Tous les candidats sont élus à l'unanimité moins deux abstentions. Il s'agit de Germain Gengenwin, René Géronimus, Jacques Grosclaude, Jean-Dominique Heyl, Michel Hoca, Fabienne Keller, Raymond Kern, Hans Christian Krüger, Harry Lapp, Jean-Dominique Marco, Philippe Richert, Claude Ringeisen, Bernard Scharly, Odile Ulrich-Mallet et Marie-Paule Urban. Avec 35 membres et un membre de droit (Marianne Kiehl-Rudloff) le Conseil d'administration est donc au complet.

Montant des cotisations.

Rappelant que le montant de la cotisation était resté inchangé depuis l'origine et actant un léger recul du nombre de cotisants, le président indique que le Conseil d'administration propose d'ajuster le montant de la cotisation de base pour 2008 en la portant à 35€ au lieu de 32 € pour les membres actifs (pas de changement pour les autres montants : 80 € pour les associations et organismes divers, 100 € minimum pour les membres bienfaiteurs et 10 € pour les moins de 25 ans. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Divers.

Le président évoque rapidement les projets à venir en 2008. En plus des activités désormais classiques : attribution du Prix de la tolérance Marcel Rudloff, pour lequel le Jury et le Conseil d'administration ont

débuté leurs réflexions et recherches, Prix jeunes de la tolérance, qui concernera l'ensemble des établissements d'Alsace (lycées, collèges et écoles), participation au Forum des jeunes organisé par l'IPLS, il annonce l'organisation du deuxième colloque de l'Association à l'automne 2008 ; le travail de réflexion est déjà bien engagé sous la direction de Albert Hamm qui était déjà l'auteur du premier colloque en 2004 et qui est entouré d'une petite équipe composée de Geneviève Rudloff, Corinne Bury et Jean-Dominique Marco.

L'un des membres de l'Assemblée regrette que le Prix annuel ne soit pas attribué plutôt à des lauréats régionaux qui en auraient besoin et qui ne manqueraient pas, plutôt qu'à des personnalités nationales et internationales. En l'absence de Louis Oster, président du Jury, le président rappelle les critères du jury et précise qu'il n'y a aucune exclusive, tout en rappelant que – indépendamment de la cérémonie qui suivra et qui mettra à l'honneur une personnalité régionale, le Père René Xavier Naegert (après Jeanne Maurer) – plusieurs récipiendaires alsaciens figurent au palmarès. Il est vrai que l'association cherche aussi à nourrir sa notoriété et son image de celles des lauréats du Prix Marcel Rudloff.

Le Président,

La Secrétaire,

Le Trésorier,

Francis Hirn.

Yvonne Knorr.

René Géronimus.